

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

ATELIER PEDAGOGIQUE REGIONAL 2014

Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional – IUAR

Projet d'éco-cité dans la commune de Gignac-la-Nerthe (13)

Au vu de l'apport et des résultats des Ateliers Pédagogiques Régionaux (APR) réalisés dans le cadre du Programme d'Aménagement Solidaire depuis plusieurs années et du Contrat d'Axe Avignon Carpentras, la Région a souhaité poursuivre sa collaboration avec l'IUAR.

Le premier objectif de cette collaboration est donc de développer un corpus de connaissances et de méthodologies diffusables auprès des acteurs régionaux et de l'aménagement du territoire, en prenant des sites d'application en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le second objectif est de s'inscrire dans une dynamique régionale en participant et développant le réseau d'acteurs participant au développement local des territoires.

Mobiliser les étudiants autour des enjeux de l'urbanisme « de demain » :

En 2013 – 2014, l'Atelier Pédagogique Régional a eu pour thème « Concevoir un projet d'éco-cité dans la commune de Gignac-la-Nerthe ».

Ce sont deux groupes de six étudiants en Master Urbanisme et Aménagement de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-en-Provence spécialité « Habitat, Politique de la ville et Renouvellement urbain » encadrés par un enseignant praticien qui ont travaillé sur ce thème au cours de l'année scolaire.

Enjeux et attendus de la Région :

Egalement appelée "ville durable", l'écocité est aménagée et gérée selon des objectifs et des pratiques de développement durable.

Il s'agit d'orienter le développement urbain vers une réduction de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre, vers une limitation de la production de déchets et du gaspillage des ressources naturelles, et vers un renforcement de la sécurité énergétique. Dans un contexte de forte croissance démographique, les nouveaux modes de conception et de gestion de la ville participent pleinement à l'effort de protection de l'environnement naturel, en limitant l'utilisation d'espaces naturels et agricoles, et en augmentant l'efficacité énergétique des territoires.

Les aspects sociaux (mixité sociale) et économiques (création de l'emploi) sont en outre concernés. Cette cité en appelle à l'engagement de l'ensemble de ses habitants.

Comment concevoir et fabriquer cette ville de demain ? Comment favoriser un modèle de développement plus respectueux de l'environnement et des habitants ?

Comment intégrer habitat participatif dans un projet urbain pour mettre à contribution l'imagination collective pour trouver des alternatives et faire évoluer le mode actuel de production de la ville ?

L'objet de cet APR est de proposer de nouvelles façons de concevoir, construire, faire évoluer et gérer la ville en s'appuyant sur une approche intégrée des transports et de la mobilité, de l'énergie et des ressources, de l'organisation urbaine et de l'habitat.

La prise en compte de la dimension habitat constituera le cœur du travail et ce sous différents angles :

- celui de la mixité sociale des logements : quel équilibre définir entre les différentes formes urbaines ?**
- celui de la place de l'habitat temporaire : comment concevoir des espaces (logement ou terrain de passage) de passage à même de répondre à des besoins en logement temporaire ?**
- celui de la construction : comment concevoir des logements sobres (matériaux, sources d'énergie...)?**
- celui de la participation des habitants dans la conception et la gestion du projet : comment opérer les choix collectifs ? comment définir les règles de lotissement puis de fonctionnement ? Quel modèle d'organisation de société adopter ?**

Le projet devra par ailleurs articuler, autour de cette dimension centrale, un ensemble de problématiques afférentes, parmi lesquelles :

- celle de la mixité des fonctions : la réflexion sur l'emploi est nécessaire puisque la limitation des déplacements fait partie intégrante de la réflexion sur la sobriété énergétique : quelle place faite à l'emploi et à quel type d'emplois ?
- celle de la place de l'agriculture : comment faire de ce quartier un espace de production agricole pour le quartier et plus largement pour la ville ?
- celle de la mutualisation des espaces qui touche l'ensemble des dimensions précédemment citées, du logement au local d'activité en passant par les espaces agricoles et naturels
- celle de l'accessibilité et la place des modes de transport doux, non seulement à l'échelle du quartier mais également en termes de liaison du quartier à la ville.
- celle plus globalement de la sobriété énergétique pensée a minima à l'échelle du quartier
- celle enfin de la gestion des déchets et de l'eau qui devront être exemplaires.

Il conviendra, sur l'ensemble de ces thèmes, de penser l'insertion du quartier dans la ville et d'identifier les conditions à réunir pour que le développement de ce quartier soit l'occasion pour la ville dans son ensemble d'évoluer vers une plus grande durabilité.

L'APR s'est déroulé en deux phases :

1) Une phase « état des lieux » : revue de la littérature existante et des expériences menées dans d'autres contextes ainsi qu'à une analyse critique de ces données afin d'évaluer les potentialités de développement d'un projet d'éco-cité dans la commune de Gignac-la-Nerthe.

2) Une phase « projet » : A partir des conclusions de la phase diagnostic, travail de conception d'un quartier durable sur le terrain servant de support à la réflexion dans la commune de Gignac-la-Nerthe.
